

RAPPORT
DE LA
MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS
PENDANT L'ANNÉE 1894

Extrait du Compte rendu administratif et financier
PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Mai 1895



GENÈVE
IMPRIMERIE JULES-GUILLAUME FICK
(Maurice Raymond & C^{ie})

1895

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1 ^{er} janvier 1894	80	84	164
Entrés dans l'année . . .	40	40	80
Total en traitement.	120	124	244
Sortis	28	27	55
Décédés	7	6	13
Total.	35	33	68
Restent en traitement le 31 décembre	85	91	176
Journées de malades	30,263	32,320	62,583
Moyenne de présence	82,91	88,54	171,46
Maximum	88	93	179
Minimum	75	84	165

Rapport des guérisons au total des malades traités, 7,78 %.

Rapport des guérisons au chiffre des admissions 23,75 %.

Rapport des guérisons au chiffre des sorties 27,94 %.

Rapport des décès au total des malades traités 5,32 %.

Rapport des décès à la moyenne de présence 7,58 %.

Entrées. — Epoque des admissions.

	Hommes	Femmes	Total
Janvier	4	4	8
Février	2	—	2
Mars	2	5	7
Avril	8	3	11
Mai	4	1	5
Juin	3	3	6
Juillet	5	6	11
Août	4	2	6
Septembre	3	3	6
Octobre	2	4	6
Novembre	1	7	8
Décembre	2	2	4
Total	40	40	80

Entrées, sorties et forme de la maladie.

FORME DE LA MALADIE	ENTRÉES			SORTIES									
	Hommes	Femmes	TOTAL	Guéris		Améliorés		Non améliorés		Morts		TOTAL	
A Affections congénitales, idiotie, imbecillité, débilité mentale)	2	1	3	—	—	—	—	1	1	—	—	1	7
B Psychoses constitutionnelles	6	7	13	—	—	—	—	1	1	—	—	1	7
C Psychoses simples	14	25	39	4	12	—	5	10	1	3	6	27	38
D Psychoses organiques: Paralyse générale	10	3	13	—	—	—	—	1	1	—	—	1	10
E Démence senile	5	1	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
F Autres formes	1	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Psychoses épileptiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Psychoses toxiques (alcoolisme)	1	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	40	40	80	6	13	7	2	15	12	7	6	35	68

Age	Hommes	Femmes	Total
De 18 à 20 ans	2	—	2
21 à 30 »	12	7	19
31 à 40 »	13	14	27
41 à 50 »	5	11	16
51 à 60 »	4	6	10
61 à 70 »	2	2	4
71 à 80 »	2	—	2
Total.	40	40	80

Origine et domicile

Origine	Domiciliés dans le canton		Non domiciliés		Total	VENUS DIRECTEMENT			
						d'un autre asile d'aliénés		d'un hôpital	
						Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Genève	15	13	2	1	31	1	—	9	6
Berne	2	4	—	—	6	—	—	—	2
Vaud	3	2	—	—	5	—	—	—	1
Fribourg	—	1	—	—	1	—	—	—	1
Grisons	—	1	—	—	1	—	—	—	1
Lucerne	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Neuchâtel	1	—	—	—	1	—	—	—	1
Schaffhouse	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Schultz	—	1	—	—	1	—	—	—	—
Zurich	—	1	—	—	1	—	—	—	—
France (Haute-Savoie	5	10	1	—	16	—	—	1	—
France / Autres départem.	5	4	—	1	10	—	—	3	6
Italie	2	—	—	—	2	—	—	—	—
Allemagne	—	1	—	—	1	—	—	—	—
Autriche	1	—	—	—	1	—	—	—	—
	36	38	4	2	80	1	—	17	21

Religions.

Professions.

Hérédité

[illegible]

Causes déterminantes.

	Hommes	Femmes	Total
Causes morales	3	8	11
Causes somatiques	10	9	19
Causes mixtes	—	3	3
Causes inconnues. . . .	14	16	30
Excès de boisson	13	4	17
Total.	40	40	80

Durée de la maladie avant l'admission.

	Hommes	Femmes	Total
De 8 jours à 1 mois. . . .	2	9	11
» 1 mois à 3 »	3	9	12
» 3 » à 6 »	6	2	8
» 6 » à 12 »	2	1	3
» 1 an à 2 ans. . . .	4	2	6
» 2 » à 4 »	5	1	6
» plus de 4 ans	9	10	19
Affections congénitales. . .	2	1	3
Durée inconnue	7	5	12
Total.	40	40	80

Sorties.

	Hommes	Femmes	Total
Rentrés dans leur famille .	13	14	27
Placés dans une autre famille	4	5	9
A reporter.			36

	Report,	36	
Transférés dans un asile d'aliénés en Suisse . .	5	—	5
Transférés dans un asile d'aliénés à l'étranger. .	6	8	14
Total.	28	27	55

Age et durée du séjour des aliénés guéris.

Hommes			Femmes		
Age	Durée du séjour		Age	Durée du séjour	
43 ans	2 mois	9 jours	56 ans	—	14 jours
46 »	3 »	5 »	45 »	1 mois	—
27 »	5 »	17 »	34 »	1 »	—
24 »	5 »	19 »	30 »	1 »	23 »
19 »	6 »	21 »	70 »	2 »	—
32 »	7 »	6 »	31 »	2 »	3 »
			43 »	3 »	13 »
			37 »	4 »	3 »
			21 »	4 »	19 »
			22 »	5 »	15 »
			28 »	7 »	16 »
			40 »	8 »	17 »
			41 »	11 »	9 »

Epoque des décès.

	Hommes	Femmes	Total
Janvier . . .	—	—	—
Février . . .	2	—	2
Mars . . .	—	1	1
Avril . . .	1	—	1
Mai . . .	—	—	—
Juin . . .	1	1	2
Juillet . . .	—	—	—
Août . . .	—	—	—
Septembre . .	—	—	—
Octobre . . .	2	1	3
Novembre . .	—	3	3
Décembre . .	1	—	1
Total . . .	7	6	13

Age et durée du séjour des aliénés décédés.

Hommes		Femmes	
Age	Durée du séjour	Age	Durée du séjour
67 ans	— 1 mois 26 jours	39 ans	— — 4 jours
64 »	— 2 » 11 »	53 »	— — 9 »
60 »	— 2 » 15 »	48 »	— 4 mois 14 »
66 »	1 an 5 » 13 »	84 »	1 an 4 » 27 »
47 »	1 » 6 » 13 »	69 »	2 » 2 » 9 »
79 »	3 » 9 » 2 »	54 »	9 » 3 » 27 »
73 »	9 » 1 » 12 »		

Causes des décès.

Psychoses simples et constitutionnelles.

	Hommes	Femmes	Total
Péritonite par perforation . . .	1	—	1
Bronchopneumonie . . .	—	1	1
Tuberculose pulmonaire . . .	1	1	2
Dégénérescence graisseuse du cœur.	—	1	1
Psychoses organiques.			
Sénilité	1	2	3
Phlegmon	1	—	1
Ulcère de l'estomac	1	—	1
Ramollissement cérébral . . .	1	—	1
Sclérose en plaques	—	1	1
Asphyxie par bol alimentaire .	1	—	1
Total . . .	7	6	13

Dans le chiffre des admissions figurent 15 malades (8 hommes et 7 femmes) qui avaient déjà fait un ou plusieurs séjours dans l'établissement: 3 hommes sortis sont rentrés dans le courant de l'année et 1 femme admise deux fois compte pour deux entrées: 2 hommes sortis provisoirement et rentrés avant l'expiration de leur mois de congé ne sont pas comptés dans le mouvement de la population, sur 80 malades admis dans l'année, 37 venaient de l'Hôpital cantonal.

Les malades rentrés dans leur famille ou placés dans une famille étrangère se répartissent comme suit : 14 Genevois (9 hommes et 5 femmes), 8 Suisses d'autres cantons (2 hommes et 6 femmes) et 14 étrangers (6 hommes et 8 femmes).

Tous les aliénés transférés dans d'autres asiles sont étrangers au canton, 5 hommes seulement sont de nationalité suisse. Presque tous, 10 hommes et 7 femmes, ont été rapatriés par les soins du Département de Justice et Police.

La proportion des guérisons obtenues est plus forte cette année, mais le grand nombre des admissions a toujours lieu à une période trop tardive de la maladie, lorsque cette dernière offre peu de chances de guérison.

L'état sanitaire de la maison a été assez bon et la mortalité n'est pas considérable, surtout pour une population urbaine en grande majorité.

Le nombre des journées de malades a encore augmenté et la moyenne de présence continue à s'élever d'année en année.

Dans la division des hommes, le chiffre maximum de population a été de 88, du 8 au 11 septembre, et le minimum de 75 tombe en mars. Dans cette division, la direction s'est vue à plusieurs reprises obligée de refuser des pensionnaires. L'installation prochaine d'une petite colonie de travailleurs dans la ferme de Bel-Air donnera quelques places à l'asile et permettra si,

ce n'est de diminuer l'encombrement, tout au moins de satisfaire pendant un certain temps aux demandes nouvelles.

Du 10 au 19 et du 23 au 25 octobre les femmes ont été au nombre de 93, chiffre le plus élevé de l'année. Le chiffre le plus bas a été 84, en janvier et en juin. L'année dernière déjà l'encombrement avait atteint son extrême limite dans la division des femmes, qui était souvent dans l'impossibilité de recevoir de nouvelles pensionnaires. Une convention passée en 1890 avec le canton de Vaud pour l'admission à l'asile de Cery d'un certain nombre de malades des Vernets contenait des restrictions qui en rendaient l'exécution difficile et onéreuse pour notre asile. D'autre part, cette convention n'avait pu être utilisée que pour les malades placés au compte du Département de Justice et Police, c'est-à-dire pour des cas qui exigent en général une hospitalisation rapide et ne sont pas immédiatement transportables à une grande distance. Les malades n'étaient, dans la règle, conduits à Cery qu'après un séjour préalable aux Vernets, pour être transférés encore, au bout de quelques semaines ou mois, dans un asile de leur pays d'origine. Ces transports répétés ne se font pas sans frais et sans inconvénients pour les aliénés. On ne pouvait donc beaucoup compter sur ce moyen pour désencombrer les Vernets.

La location d'un immeuble situé à proximité de l'asile et pouvant loger une quinzaine de personnes, malades et employés, a résolu la question d'une façon plus avantageuse pour notre établissement. Cette annexe ne donne pas seulement des places supplémentaires, elle permet d'éloigner de l'asile et de placer dans des conditions plus familiales quelques malades paisibles et convalescentes qui jouissent là d'une plus grande somme de liberté et de tranquillité. C'est un progrès indiscutable au point de vue psychiatrique et une préparation à la colonisation de Bel-Air.

Cette colonie de femmes a été installée au mois d'avril dernier et a donné jusqu'ici de bons résultats.

Un appel en faveur de la bibliothèque des malades a été entendu et la direction de l'asile a reçu plus de 400 volumes. Les personnes qui font profiter de leurs livres sans emploi, de pauvres malades trop souvent oubliés s'associent à une œuvre utile et méritent de vifs remerciements.

Outre l'arbre de Noël, les pensionnaires ont eu cette année encore deux séances récréatives. Le nombre de ces réunions a été très limité jusqu'ici à cause de l'utilisation de la salle des fêtes comme magasin d'approvisionnements. Des mesures ont été prises, à la demande de la commission de surveillance, pour que ce local reste disponible

toute l'année. Une salle de ce genre existe dans tous les bons asiles, elle est plus nécessaire encore aux Vernets pour dédommager un peu les malades des imperfections de l'hospice actuel.

Deux promenades en breaks ont eu lieu cette année, une pour les hommes et une pour les femmes les plus tranquilles. Le but de l'excursion était le domaine du futur asile, où les malades ont fait une longue halte avec collation en plein air. Cette promenade est la distraction la plus goûtée des pensionnaires de notre asile.

Les mutations sont encore nombreuses dans le personnel. Sont sortis : 5 infirmiers, 7 infirmières, 13 employés des services généraux. Sont entrés : 6 infirmiers, 11 infirmières, 11 employés des services généraux. L'amélioration de la situation des employés, notamment des infirmiers et infirmières plus particulièrement en contact avec les malades, fixera toujours davantage ce personnel à l'asile et permettra de bons choix. Un projet d'assurance des employés contre les risques professionnels est en ce moment à l'étude.

Le poste de chapelain, devenu vacant par suite du décès du regretté pasteur Jaquet, a été confié à M. Braschoss, secrétaire-adjoint du Consistoire.

Dans sa séance du 3 décembre, le Grand Conseil a nommé MM. W. Patry, député, et Henri Couchet membres de la commission de surveillance de l'asile. Le 8 décembre le Conseil d'Etat a

complété cette commission par la nomination de MM. A. Vincent et E. Long, docteurs, Charles Gampert, architecte, Jules Bochet, agronome, et Lucien Cellérier, banquier.

La somme des dépenses pour comestibles et boissons s'élève à 60,433 fr. 95; divisée par le nombre des journées de malades et d'employés, soit 76,807, elle donne 75 cent. ⁶⁸/₁₀₀, prix de la journée de nourriture en général pour 1894.

Un crédit de 900 fr. a été ouvert à la Direction pour l'aménagement de nouvelles infirmeries et salles d'observation plus spacieuses que les anciennes et permettant de réunir tous les malades qui ont besoin d'une surveillance continue ou de soins spéciaux. Cette réparation reconnue urgente a réalisé une notable amélioration au point de vue de la surveillance, de l'hygiène et du bien-être des malades en général. Elle a permis d'obtenir une température convenable dans des locaux dont le chauffage était illusoire, malgré une forte dépense de combustible.

Dans ses séances des 14 août et 24 décembre 1894, le Conseil d'Etat a approuvé les cahiers des charges de l'économe-comptable et du directeur-médecin.

EXERCICE 1894

	RECETTES	DÉPENSES
Pensions	89,650 20	
Produit <i>brut</i> du domaine	7,988 70	
Frais d'éclairage à la charge de la commune de Plainpalais	35 —	
Journées remboursées des années antérieures	1,694 —	
Traitements		24,295 40
Nourriture		60,433 95
Blanchissage		1,245 90
Médicaments		1,501 55
Exploitation du domaine rural		2,375 60
Indemnité de logement pour l'économe		800 —
Service extra (rondes de nuit)		776 —
Installation de la colonie aux Acacias		292 70
Location pour la colonie aux Acacias		920 85
Combustibles		8,607 20
Eclairage		1,432 75
Frais divers		3,657 40
Achat et entretien de livres (bibliothèque)		291 95
Lingerie		1,934 80
Literie		2,000 90
Mobilier		2,330 75
Dépenses et fournitures spéciales		833 10
Excédant des dépenses	14,362 90	
FR.	113,730 80	113,730 80